

## CADRE JURIDIQUE ET RÈGLES DE BONNES PRATIQUES DANS LA COMMUNICATION DU DOSSIER MÉDICAL

DUREE	TARIF	CONTACT
1 jour / 7 heures en présentiel	270€/pers (-10% pour nos adhérents) Groupe : nous consulter	<a href="mailto:soula.s@chu-toulouse.fr">soula.s@chu-toulouse.fr</a>

PUBLIC	FORMATEURS
Secrétaire, adjoint administratif, cadre de santé, médecin	Direction des Affaires juridiques CHU Toulouse Infirmier et juriste en droit de la santé Avocate CHU Toulouse

PRE-REQUIS
Aucun

OBJECTIF
 <p>Améliorer les pratiques professionnelles concernant la communication des dossiers médicaux.</p>
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apports théoriques sur Powerpoint</li> <li>• Études de cas, analyse des pratiques</li> <li>• Échanges</li> </ul>
MODALITES D'EVALUATION
<p><u>Evaluation des acquis</u> : Exercices, cas concrets, échanges avec le formateur. Un quiz pourra vous être proposé via un QR code en début puis en fin de session pour mesurer la progression de vos acquis.</p> <p><u>Evaluation de la formation</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ À chaud : fiche de satisfaction à remplir immédiatement en fin de session</li> <li>▶ A froid : enquête de satisfaction en ligne envoyée quelques semaines après la fin de la session</li> </ul> <p>Une attestation de formation individuelle vous sera délivrée en fin de session.</p>

**Personnes en Situation de Handicap** : si votre état de santé nécessite une prise en charge particulière, veuillez contacter notre référente handicap : Mme Aurore PARÉ [pare.a@chu-toulouse.fr](mailto:pare.a@chu-toulouse.fr) / 05 61 32 43 97

	<b>DEROULE PEDAGOGIQUE</b>
09h00	Ouverture de la session
09h30	Présentation de la formation
09h30 11h30	Présentation de l'activité du SADP (Service d'Accès au Dossier Patient) et de la procédure de communication du dossier médical au sein du CHU de Toulouse
11h30 12h30	Présentation de la réglementation liée au secret professionnel et au secret partagé, à l'information au patient et au dossier du patient et de la jurisprudence (Tribunaux et avis de la CADA)
13h30 15h00	Cas pratiques avec mises en situation : les ayants droits, les enfants... Règles juridiques d'accès aux informations relatives à la santé d'une personne
15h00 16h00	Cas pratiques de préparation de dossiers de contentieux
16h00	Synthèse de la journée
17h00	Évaluation de la formation